

*Accords fiscaux—Loi*

Ce qui est intéressant, monsieur le Président, c'est de voir comment les conservateurs étaient indignés lorsque le gouvernement libéral débattait sur son programme «5 et 6» qui avait été mis de l'avant pour combattre l'inflation et, aujourd'hui, qu'ils s'en «pètent les bretelles», qu'ils sont orgueilleux de constater les résultats économiques intéressants. Mais c'est grâce à la réduction de l'inflation pour laquelle les libéraux ont lutté.

Mais à ce moment-là, monsieur le Président, le ministre actuel des Finances (M. Wilson) s'opposait à ce programme de réduction d'inflation avec le programme «5 et 6» et j'aimerais citer justement ce qu'il a dit à la Chambre dans un débat en date du 23 mars 1982, et je cite les paroles du ministre actuel des Finances: «La seule façon dont le gouvernement fédéral réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées par le déficit, donc encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral. Ce n'est pas du fédéralisme coopératif, c'est du fédéralisme prédateur. Et cela ne peut pas fonctionner, et cela ne fonctionnera pas au Canada.»

Monsieur le Président, si cela ne pouvait pas fonctionner en 1982, comment le ministre des Finances, le même député, comment peut-il le proposer en 1986? Y a-t-il une logique? Y a-t-il quelqu'un de la part du gouvernement? Y a-t-il quelque ministre, ou quelque député qui pourrait se lever aujourd'hui, à la Chambre, et nous dire pourquoi, en 1982, ce n'était pas du «fédéralisme coopératif» c'était du «fédéralisme prédateur» et, aujourd'hui, mais c'est quoi? Quel genre de fédéralisme le gouvernement conservateur est-il en train de nous proposer avec ce projet de loi C-96, monsieur le Président? Encore, monsieur le Président, le 24 mars 1982, dans ce même débat sur les 5 et 6 p. 100 pour réduire l'inflation, l'actuel ministre des Finances, qui était à ce moment-là le porte-parole officiel de l'Opposition en matière économique, disait: «Prendre unilatéralement la décision de restreindre le financement, comme le propose le gouvernement fédéral à l'heure actuelle, pour en discuter ensuite avec le gouvernement des provinces, c'est mettre la charrue avant les boeufs. Nous désirons faire le contraire.» Bien voilà le contraire, monsieur le Président. Il décide et il n'en parle même pas.

Monsieur le Président, pour conclure, j'aimerais citer—vous me signalez qu'il me reste à peine quelques minutes—la définition du juge Hall concernant la maladie, dont le gouvernement conservateur, dans ce projet de loi C-96, coupe le financement aux provinces, et je cite:

● (1240)

*[Traduction]*

... le traumatisme causé par les maladies, la douleur engendrée par les opérations chirurgicales et le lent acheminement vers la mort constituent suffisamment de fardeaux sans avoir à y ajouter celui qui provient des frais médicaux et hospitaliers frappant le malade au moment où il est vulnérable. Les Canadiens ont décidé de s'unir pour payer leurs frais médicaux et hospitaliers lorsqu'ils sont en bonne santé et lorsqu'ils touchent un revenu. On ne pouvait plus comparer les services de santé à des articles que l'on achetait dans un rayon de magasin et que l'on payait à la sortie.

Il n'était pas question non plus de discuter du prix de ces services quand on en avait besoin. Ils constituaient un besoin fondamental, comme l'éducation, mis à la disposition de tous les Canadiens qui pouvaient les payer grâce au système d'impôts.

*[Français]*

Monsieur le Président, il est clair que cette définition va complètement à l'encontre du projet de loi C-96 que le gouvernement conservateur veut imposer aux Canadiens.

*[Traduction]*

**M. Nunziata:** Monsieur le Président, vous noterez que nous discutons à la Chambre du projet de loi C-96 depuis environ deux heures et que plusieurs heures de délibérations lui ont déjà été consacrées. Toutefois, au cours de notre période de discussion de deux heures aujourd'hui, pas un député conservateur n'a soufflé mot, que ce soit pour faire un discours ou pour poser une question. Par exemple, je note la présence du député de York-Est (M. Redway), du député d'Edmonton—Strathcona (M. Kilgour), du député de Dartmouth—Halifax-Est (M. Forrestall), de la députée de Capilano (M<sup>me</sup> Collins), du ministre des communications (M. Masse), et du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees). Nous n'avons entendu aujourd'hui de leur part pas même un murmure au sujet de ce projet de loi.

J'aurais une question à poser à mon honorable ami et collègue qui ne s'est jamais si bien exprimé à la Chambre. Comment se fait-il que les députés conservateurs ne se posent pas en défenseurs de ce texte de loi particulier? Est-ce parce qu'ils jugent inutile d'essayer de justifier à la Chambre un projet de loi aussi dégradant ou est-ce parce qu'ils ne s'en soucient guère? Je ne puis croire un instant que l'indifférence explique leur comportement, mais combien étrange est ce silence du côté conservateur de la Chambre.

Les Canadiens ont bonne mémoire. Ils se rappellent fort bien l'époque où des députés d'en face se levaient pour critiquer le gouvernement précédent sur ces deux points en particulier. Où sont-ils maintenant? Mon bon ami peut-il me le dire? Le député de York-Est est-il intervenu au caucus du parti pour exposer à ses collègues, et surtout au ministre des Finances (M. Wilson) les répercussions que ces coupures auront sur l'Ontario? Le ministre des Communications est-il intervenu au Cabinet pour exposer à ses collègues, et surtout au ministre des Finances, les conséquences désastreuses que ces réductions auront au Québec? Et le député de Dartmouth—Halifax-Est est-il intervenu au caucus, en tant que secrétaire parlementaire, pour dire à ses collègues les effets néfastes que ces réductions auront dans sa province natale, la Nouvelle-Ecosse? Et la députée de Capilano, qui se targue de ses interventions vigoureuses à la Chambre, est-elle intervenue au caucus pour exposer à ses collègues les répercussions que le projet de loi C-96 aura en Colombie-Britannique, sa province natale et la mienne? S'est-elle portée à la défense de la population de sa circonscription, Capilano, et de la Colombie-Britannique? S'est-elle portée à la défense de l'enseignement postsecondaire? Le député d'Edmonton—Strathcona s'est-il opposé au projet de loi C-96 au caucus de son parti? A-t-il plaidé pour ses électeurs et pour la population d'Edmonton et de l'Alberta?

● (1250)

A en juger par leur silence, on voit que les députés conservateurs n'ont défendu ni leurs circonscriptions, ni leurs provinces respectives. Ils permettent au ministre des Finances de semer